

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-:-

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES SOCIALES

-:-:-:-:-

DECRET

N° 69-250/PR/MSPAS

du 29 Septembre 1969

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

SOMMAIRE

- Décret rapporté
- Nomination

-:-:-

LE

PR

RESIDENT

de la

REP

EPUBLIQUE ,

AMPLIATIONS

JORD	1
PR	2
MSPAS	1
MEPRAT	1
MEF	1
DP	4
SF	3
DI	6
	1
TRESOR	1
INMES COTONOU	2
CNH COTONOU	1
SGS	2
DOSSIERS	4
INTERESSES	2
Ministères	7
SGG 4 - SGM 10	
SCPR-IAA 2	
Gde Chanc. 1	
DCCT-DN 2	
DEP-DGAJL 4	
Dtion Stat.2	

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968;
VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968 portant formation du Gouvernement;
VU le Décret n°234/PR/SGG du 16 Août 1968, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
VU la Loi n°59-21/ALD du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée;
VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié;
VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié;
VU le Décret n°287/PR/MEPT du 16 Juillet 1966 portant statuts particuliers des corps appartenant au cadre des personnels de la Santé Publique;
VU le Décret n°480/PR/MSPAS en date du 9 Décembre 1966 portant création de l'INMES du Dahomey;
VU le Décret n°491/PR/MSPAS du 21 Décembre 1966 portant nomination du Docteur Jean ROUESSOU en qualité de Directeur de l'INMES du Dahomey;
SUF. proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret n°491/PR/MSPAS du 21 Décembre 1966 portant nomination du Docteur Jean ROUESSOU Médecin Diplômé d'Etat Principal de Classe Exceptionnelle en qualité de Directeur de l'Institut National Médico-Social du DAHOMEY.

ARTICLE 2. - Le Docteur JOHNSON A. K. Olivier, Médecin Diplômé d'Etat Principal de classe Exceptionnelle en service au Centre National Hospitalier de COTONOU est nommé Directeur de l'Institut National Médico-Social du DAHOMEY.

ARTICLE 3. - Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales est chargé de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera, /.

Fait à COTONOU, le 29 Septembre 1969

Par Le Président de la République,
Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,

Emile Derlin ZINSOU